

## LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



*Gravement urticante pour l'homme, allergène, la chenille processionnaire du pin est extrêmement dangereuse voire mortelle pour nos compagnons à quatre pattes, chats et chiens, s'ils essaient de mordre ou manger des chenilles ! Nécrose de la langue et de la bouche pouvant entraîner la mort et nécessitant une intervention d'urgence du vétérinaire. Comment lutter ?*

Une initiative de VIE DE QUARTIER intéressante et solidaire a été expérimentée le vendredi 26 février 2016 au sommet du chemin des Perrèles à NOVALAISE, initiée par la FAPLA, l'ONF, la Commune et un propriétaire qui souhaitait se débarrasser des chenilles de son pin...L'objectif était déjà pédagogique. L'ONF en la personne de M. Joël MOTTARD, est venue poser l'éco-piège et pendant la démonstration, des échanges ont eu lieu sur les expériences des uns et des autres dans le secteur et voir comment aller plus loin ensemble.

*La chenille processionnaire peut devenir un vrai fléau et recouvrir tous les pins d'un secteur...*

Pour mieux comprendre, il faut lutter ensemble quartier par quartier, contre la chenille processionnaire des sapins ou pins de son jardin...

A plusieurs en posant tous des éco-pièges, on peut LIMITER son expansion en attendant qu'un prédateur naturel, comme la mésange par exemple en viennent à bout en prenant le dessus....



*Attention n'y touchez pas du tout avant de vous être renseigné sur le site internet ci-dessous car la chenille est très urticante :*

<http://chenilles-proceSSIONNAIRES.fr/chenille-proceSSIONNAIRE-du-pin.htm>

*Ce qu'on peut retenir :*

Il s'agit la chenille du papillon de nuit *thaumetopoea pythiocampa* . Elle n'est présente dans notre département que depuis peu. Arrivée très récemment par une remontée de sud (conséquences du réchauffement climatique ?), elle est en train de s'installer durablement dans nos pins.



*Le cycle biologique est annuel sous nos climats. Il comprend 5 stades de transformation :*

- **Envol des papillons** : A partir de mi-juin, le soir, les papillons sortent de terre où les chrysalides étaient enterrées, et s'envolent. L'accouplement suit, puis les mâles meurent peu après.
- **Ponte** : quelques jours après, chaque femelle pond environ 300 œufs regroupés dans des manchons autour des rameaux. Elle meurt peu après.
- **Eclosion** : 5 semaines après la ponte, en été, naissent les chenilles. Elles vont subir 5 mues, qui les font grandir de quelques millimètres à 5 centimètres. Ce stade se fait dans des nids lâches en été, puis à partir de la 4ème mue, dans des nids d'hiver très compacts.



- **Nid d'hiver** : il est construit dès les premiers froids de novembre pour protéger les chenilles qui en sortent uniquement la nuit pour se nourrir et le réparer. Il se trouve toujours dans les endroits ensoleillés des arbres, à la cime ou à l'extrémité des branches exposées au sud.

- **Sortie des nids et procession** : après les grandes gelées de l'hiver, en général entre début février à fin avril, une femelle conduit la procession le long du tronc pour arriver au sol. Quelques jours après, chaque chenille s'enfouit dans un trou dans le sol.

**Et c'est là qu'il faut intervenir AU PREALABLE DE LA PROCESSION avec la pose d'un piège contre le tronc : au début de la procession en descendant le long du tronc toutes les chenilles iront s'enfermer dans le piège et pourront être détruites !**



- **Métamorphose** : Chaque chenille construit un cocon individuel dans son trou au sol. Elle s'y transforme en chrysalide. Ce stade peut durer quelques semaines à quelques mois selon le climat. La chrysalide devient papillon, qui s'envole...à son tour...le cycle est bouclé.

### *Et concrètement comment faire ?*

Chacun peut bien sûr commander et installer lui-même des pièges sur le site internet mentionné au début de cet article. Leur pose demande un peu d'habileté et de technicité pour préparer le tronc et gratter l'écorce, mais pas de grandes difficultés. Leur coût varie de 40 € à 80 € TTC selon le diamètre du tronc.

Suite à cette matinée pédagogique, Joël Mottard, agent de l'Office National des Forêts, propose les services de l'ONF pour commander des pièges de façon groupée, les poser, et détruire le contenu du sac avec les chenilles piégées dedans en fin de printemps :

**Le tarif par 10 pièges est de 840 € TTC soit 84 € l'unité, pour un pin de diamètre moyen (comme sur la photo) compris pose et destruction.**

**Joel.mottard@onf.fr      04 79 83 13 53    ou    06 15 40 23 68**

